

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CROUY-SAINT-PIERRE

N°23-2026

Date de convocation :
15/03/2026

Date d'affichage :

**Nombre de conseillers
en exercices : 11**

**Nombre de conseillers
qui ont délibéré : 11**

**Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00**

Objet :
Délégués Territoire
Energie Somme

**Certifié exécutoire
compte tenu de :**
Sa transmission en
Préfecture le :

Et de sa publication le :

Le Maire

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué par le maire sortant, s'est réuni à la mairie en séance publique.

Étaient présents :

M. SINOQUET Régis, Mme MÉTAIS Christine, M. CLÉRÉ Denis, Mme SINOQUET Valérie, M. LEGRIS Cyril, Mme DENEL Carole, M. BULARD Benoît, Mme SARA Aline, M. ROSSET Maxence, Mme ISRAËL Mélanie et M. DENAUX Guillaume.

Mme SINOQUET Valérie est désignée secrétaire de séance.

Sous la présidence de Monsieur SINOQUET Régis, élu maire,

DÉLÉGUÉS TERRITOIRE ENERGIE SOMME

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de désigner les délégués qui représenteront la commune au sein de Territoire Energie Somme.

La commune sera représentée par 2 délégués désignés pour la durée du mandat municipal en cours, sauf délibération contraire du conseil municipal ou disposition statutaire ultérieure.

Faute de désignation, le Maire et le premier adjoint seront désignés de fait.

Après avoir ouï l'exposé du Maire, le Conseil municipal procède à l'élection de ses délégués.

Considérant que le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des délégués et a procédé à un vote à mains levées ;

Après le dépouillement du vote, le Conseil municipal désigne M. SINOQUET Régis et M. CLÉRÉ Denis, délégués pour représenter la commune au sein de Territoire Energie Somme.

Fait et délibéré en séance les jours, mois, et an susdits.

**Pour extrait conforme,
Le Maire, Régis SINOQUET**